

ATELIERS REMISE EN SELLE

CRÉATION DE PISTES CYCLABLES

La Ville de Morteau a créé des pistes cyclables en juillet 2021 et a débuté le traçage de voies cyclables entre Morteau et Montlebon (2023). Le plan santé de la Ville a également la volonté de développer les mobilités douces pour tous (activités physiques, respect de l'environnement).

En juin 2021, un atelier a été animé pour la remise en selle par le vélo-école "Unis-vers-selle" de Bavans : des vélos et systèmes de portage des courses ont été présentés, le code de la route a été révisé, le parcours agilité a été sécurisé; l'activité physique et le respect de l'environnement ont aussi été encouragés. Un atelier gratuit de deux heures a été ouvert à toutes personnes âgées de cinquante-cinq ans et plus. En septembre 2022, un second atelier de remise en selle dans les mêmes conditions a été mis en place. L'utilisation du vélo n'est pas encore dans les esprits. Ce projet émane donc aussi davantage d'une volonté politique (incitation au changement) que d'une demande de la population. Seulement huit personnes ont participé à ces ateliers. Il conviendra de renouveler ce type d'actions et communiquer via les partenaires en lien avec les personnes âgées pour mobiliser progressivement la population.

La mobilité douce s'installe durablement dans le mode de vie des Mortuaciens

Un atelier pour favoriser l'usage du vélo a eu lieu dans la ville pour sensibiliser les Mortuaciens aux bienfaits de ce mode de transport. Les volontaires ont pu tester des vélos électriques et cargo sur un parcours sécurisé.

La Grande rue de Morteau en zone 20, des pistes cyclables fleurissent sur la chaussée, de plus en plus de vélos circulent en ville et des trottinettes également, la mobilité douce s'installe doucement sans faire de bruit sur la commune qui multiplie les actions de sensibilisation en faveur de la mobilité douce avec dernièrement, dans le cadre du développement durable un atelier pour favoriser l'usage du vélo pour faire ses courses et se remettre en selle. Une formation qui cadre bien avec la politique de la Ville de Morteau et son Centre communal d'actions sociales (CCAS) qui portent un projet de sensibilisation à l'usage du vélo pour circuler dans Morteau et souhaitent par cette action valoriser la pratique de l'exercice physique mais aussi participer à la réduction des effets de la circulation des véhicules en ville.

Le port du casque pas obligatoire

L'association Unis-Vers-Selle basée à la Maison pour tous de Bavans, après avoir animé deux journées en juin dernier, est revenue apporter la bonne parole ce mercredi sur la place du champ de foire de Morteau pour animer un atelier de remise en selle. L'occasion pour les volontaires de

tester des vélos électriques et cargo sur un parcours sécurisé dans le centre-ville et de découvrir des outils de portage pour effectuer ses courses. Des ateliers gratuits de 2 h, efficaces pour permettre de (re)prendre en main le vélo.

Une formation a commencé avec des exercices pratiques sur la place du champ de foire et en ville et ensuite théoriques où l'on apprend par la voix de l'animateur que le port du casque n'est pas (encore) obligatoire dès qu'on a dépassé l'âge de 12 ans.

Le centre-ville est équipé en râteliers à vélo. On peut les trouver devant l'école primaire-Centre, à la médiathèque, et vers l'Espace France-services à deux pas de la mairie. ■



L'association Unis-Vers-Selle anime des ateliers de remise en selle ou la bonne humeur fait plaisir à voir. Photo ER



L'association Unis-Vers-Selle anime des ateliers de remise en selle ou la bonne humeur fait plaisir à voir. Photo ER



Geneviève Query, ex-handballeuse locale, teste avec le sourire et entrain, un nouveau genre pour faire ses commissions en ville. Photo ER

Renseignements.
03 81 68 56 86 ;
teau.org

CCAS :
ccas@mor-



Morteau (25)

Ville Membre depuis 2017

OBJECTIFS :

- Accompagner les seniors à la reprise en main du vélo en toute sécurité (code de la route, parcours agilité, accompagnement en ville).
- Informer les seniors sur les différents modèles de vélos (dont assistance électrique) et système de portage.
- Inviter les seniors à pratiquer une activité physique, à sortir de chez eux, créer du lien social et maintenir leur autonomie.

PRATIQUE :

- Tracer des pistes de voies cyclables.
- Animer un atelier pour la remise en selle des seniors (présentation de vélos, révision du code de la route..).
- Communiquer autour de ces ateliers pour mobiliser le plus de seniors.

UN PROJET COLLABORATIF

Différents partenaires ont participé à la mise en place de l'action. Le vélo-école "Unis-vers-selle" de Bavans a animé l'atelier. Le CCAS de Morteau a quant à lui participé à la communication, la coordination et au suivi de l'action. Des services d'aide à domicile, le club des retraités, et diverses associations ont participé à la diffusion de la communication.

LES COÛTS DE L'ACTION

En ce qui concerne les coûts cette action, les supports de communication s'élèvent à hauteur de 300 € et la réception à hauteur de 50 €. En 2021, l'action a été soutenue par la DREAL Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 800 €.

MAINTENIR L'AUTONOMIE DES SENIORS

Cette action permet de maintenir l'autonomie des seniors en leur permettant de se déplacer, faire leurs courses, sortir de chez eux sans prendre la voiture pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent plus conduire et pourraient s'isoler. Elle favorise également de nouveaux modes de mobilité éco-responsables.

Cette action devrait d'autre part être reconduite en septembre 2022 dans le cadre de la semaine bleue.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Morteau, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com